

lutte si grande, si gigantesque du paganisme et du christianisme. Que de martyrs avaient suivi le même chemin que j'ai suivi, pour venir verser leur sang dans cette immense enceinte, devant tout un peuple assemblé. Mais aujourd'hui cette terre ensanglantée, plus de quinze pieds de sable la recouvrent, afin que des pieds criminels ne la profanent pas.

Le temps ne me permet pas de t'en parler longuement; tout ce que je puis te dire en terminant, c'est que partout, sous les vastes voûtes de St. Pierre, ou sur les hauteurs du Capitole, ou dans les vastes ruines du Colysée, partout le souvenir de mes amis du Canada est ce que je trouve de plus beau et de plus ravissant; oui, avant tout, votre souvenir est ce que je trouve de plus consolant, et certes dans mes moments d'ennui, pour me consoler ce n'est pas les beautés de Rome que je cherche, mais la pensée de mes amis et la tienne en particulier, toi que j'ai aimé si cordialement. C'est avec un grand plaisir que j'ai saisi l'occasion de t'écrire quelques lignes, malgré mon peu de loisir; je compte sur ton indulgence. Le Zouave, mon cher B***, aime bien mieux enfourcher dix Garibaldiens, que d'écrire une seule lettre; il est plus habile à manier la bayonnette qu'à manier la plume... Mes amitiés, daigne les faire à tous ceux qui s'informeront de moi; n'oublie pas surtout, ceux que tu sais m'être les plus chers, tu me comprends, je veux dire mes condisciples de classe.

Présente bien mes respects à notre ancien professeur M. R***, ce digne prêtre, je le regrette beaucoup; il mérite tant de reconnaissance de ma part! Rappelle-lui combien je lui suis attaché, je t'en serai très-reconnaissant. Daigne aussi présenter mes plus sincères respects à tes bien-aimés parents.

En finissant, je te demande une chose, c'est de m'écrire le plus souvent possible. Loin de la patrie, et de tous les objets chers qu'elle renferme, rien ne me serait plus agréable qu'une lettre de mes amis. Ecris-moi souvent; quant à moi, je ne puis t'assurer de t'écrire souvent, je ne suis pas maître de moi-même. A chaque instant, on peut m'envoyer aux frontières ou dans quelque place où je n'aurais aucun temps libre. Reçois cette lettre telle qu'elle est, ne la juge pas avec la sévérité d'un Rhétoricien.

Tibi toto corde,

S. L.

CHRONIQUE.

CANADA: Le printemps—Le IV^e Concile Provincial—M. Desaulniers—Sir G. E. Cartier, Baronnet, et l'hon. Langevin, C. B. ROME: Mouvement de troupes. AUTRICHE: Réformes et Protestations des Evêques. ANGLETERRE et l'église d'IRLANDE

Be mi play lo douz temps de gascor
 Que fai fuelhas e flors venir;
 Eplay mi quant aug la bandor
 Dels anzels que fan retentir
 Lor chan per lo boscatge.

Bien me plaît le doux printemps, qui fait venir feuilles et fleurs. Il me plaît d'écouter la joie des oiseaux qui font retentir leurs chants par le bocage.

BERTRAM DE BORN.

I.

Le rossignol chante au bois et la grive court nos jardins. La cicindelle aux reflets d'azur et la féronie aux élytres cuivrées ont ouvert la chasse

sous les herbes naissantes ; tandis que la colymbète et le dytique s'ébattent dans les eaux de nos étangs. Depuis plus d'un mois l'imprudent morio aux ailes frangées d'or ou d'argent, a trois fois tenté son vol dans les airs, et son trépas prématuré n'a point servi de leçon à d'autres insensés. Vers la fin du dernier mois, par un beau jour, par un soleil resplendissant, un vulcain, lassé de sa prison, voulut se dépouiller de son linceul doré ; hâtif comme la fleur d'amandier, il met la tête au jour, le rayon d'Apollon sèche ses ailes, il les déploie, il les essaie, puis confiant dans ses forces, il s'élançe ! Voyez avec quelle joie il se confie à la brise ; mais la brise, ce jour, n'était pas le tiède zépher. Saisi par le froid, il retombe à terre, l'enfant volage le saisit, pauvre infortuné ! le voilà qu'il l'empale, qu'il le classe dans sa vitrine transparente, où il servira de leçon à toute la postérité des papillons imprudents.

Plus sage, la sanguinaire, dès que le ciel se couvre, se forme avec prévoyance autour de ses étamines, et réchauffe dans son sein les espérances de l'avenir ; mais dès qu'un rayon plus chaud perce la nue, elle étale avec complaisance sa corolle étoilée.

Le printemps est donc de retour, puisque tout sourit dans la nature. Oui sa douce haleine nous réchauffe, tandis que l'hiver ne semble ne nous quitter qu'à regret, et cependant qui pour lui a des larmes.

Les premiers steamers d'outre-mer ont déjà visité notre port et le Saint Laurent ne semble s'être ouvert à la navigation que pour transporter dans la vieille métropole du Canada nos évêques qui vont tenir leur IV^e Concile Provincial.

Là, dans la prière, le recueillement et l'étude, ils vont s'occuper du bien des peuples confiés à leur sollicitude pastorale, et ces saintes solennités de la religion montreront aux enfants de l'Eglise avec plus d'évidence et d'éclat : " L'unité de sa foi et l'union de ses pasteurs ; la pureté de sa morale et la vertu de ses sacrements ; la majesté de son culte et les splendeurs de ses cérémonies ; l'ardeur de son zèle et la tendresse de son amour." (*)

Ce concile nous rappelle une perte nouvelle et sensible que vient de faire le diocèse de St. Hyacinthe et l'Eglise entière du Canada, celle de M. Desaulniers. C'était un esprit étendu et solide, facile et brillant à la fois, qui passionnait le jeune auditoire qui assistait chaque jour à ses leçons, et qui savait de plus s'en faire aimer. Car sous une écorce, en apparence un peu rude, il possédait un cœur profondément sensible, et sa bonté, son affabilité autant que sa franchise lui donnaient pouvoir sur toutes les nobles âmes.

Né en 1811, à Hyamachiche, d'une ancienne et respectable famille, descendant des Lesieur et allié au de Boucherville, il fit ses études avec succès à Nicolet et alla les terminer au Collège de Georgetown d'où il sortit avec le grade de Maître-ès-Arts.

Entré dans l'état ecclésiastique il se voua à l'éducation de la jeunesse, et fut un des fondateurs et l'un des plus dévoués professeurs du Collège de St. Hyacinthe, où il enseigna 39 ans la philosophie.

Homme de foi et de courage, cœur droit et ami du devoir, il servit toute sa vie l'Eglise avec toute l'amour et le dévouement dont il était capable, et sous ce rapport il pouvait beaucoup.

(*) Circulaire au Clergé.

Quatre évêques et plus de cent soixante prêtres ont honoré ses funérailles, et par leur présence ont témoigné le regret que cause à toute l'Eglise du Canada la perte de ce prêtre vénérable. Nous nous associons à cette douleur générale désirant, autant que nous le pouvons, alléger les regrets dans lesquels est plongée la respectable Corporation du Collège de St. Hyacinthe.

Le 20 du dernier mois, le câble transatlantique a apporté la bonne nouvelle de l'éclatante réparation d'une omission qui avait paru inexplicable, l'Honorable Ministre de la Milice venait d'être élevé à la dignité de Baronnet.

Cette dignité est toute particulière à la Grande-Bretagne, et tient le milieu entre la noblesse de la pairie et de la chevalerie. Jacques Ier fonda cette institution le 22 mai 1611. Le premier Baronnet créé fut Nicolas Bacon, de la famille du chimiste et du chancelier de ce nom. A la première institution de l'Ordre, le nombre des membres fut fixé à deux cents, mais Jacques Ier lui-même en nomma deux cent cinq.

En 1824, sous le règne de George IV, il y avait quinze cent soixante-sept baronnets. Depuis le siècle dernier on accorde, quoique avec discrétion, cette dignité aux illustrations marquées dans tous les genres. C'est à ce titre que Walter Scott fut fait baronnet par le prince régent, le 22 avril 1820.

Le rang et la préséance des Baronnets sont fixés après les plus jeunes fils des barons : les barons sont le dernier rang de la pairie anglaise. Les baronnets et leurs fils aînés sont faits chevaliers sur leur simple demande. Ils sont qualifiés de *Sir*, titre que l'on accole exclusivement à leur prénom en faisant suivre leur nom de famille du mot *baronnet* ou de son abréviation ordinaire *bart*.

En 1619, on créa les Baronnets d'Irlande qui possèdent les mêmes droits que ceux d'Angleterre. Charles Ier donna le même privilège aux Ecos-sais, et en 1625, voulant encourager la colonisation américaine, il créa les baronnets de la Nouvelle-Ecosse.

Le Canada a été également honoré plusieurs fois de cette distinction dans la personne de Sir Allan McNab, de Sir John Bervely Robinson, de Sir James Stuart, de Sir L. H. Lafontaine, et vient l'être de nouveau dans la personne de Sir G. E. Cartier. Tous les partis ont applaudi à cette nouvelle nomination.

En même temps que la nouvelle de l'élévation si juste et si agréable de Sir G. E. Cartier, nous avons apprise celle de l'honorable Langevin au grade de Chevalier du Bain, élévation non moins méritée et non moins agréable.

Les Chevaliers de l'Ordre du Bain appartiennent exclusivement à l'Angleterre. Les amateurs d'origines font remonter son institution à Egbert, un des petits rois de l'heptarchie au commencement du IXe siècle. Cet ordre, cependant, paraît avoir une origine plus récente, et les savants s'accordent à ne pas faire remonter l'institution de l'Ordre du Bain au-delà du règne de Henri IV. Selon l'usage des temps de chevalerie, le roi avait gardé la veille de son sacre, trente-six écuyers avaient veillé avec lui et pris le bain ; ce furent les premiers chevaliers de cet ordre qui fut ainsi fondé en 1399.

L'ordre subsista brillant jusqu'à la Réforme ; à cette époque il avait de nombreuses commanderies qui furent confisquées dans la spoliation des biens religieux. Obscurci sous Henri VIII et Edouard IV, l'ordre du Bain se

transforma sous Elizabeth ; il devint non plus un ordre religieux ou militaire, mais une distinction de cour purement honorifique. Le fameux Walter Raleigh fut créé chevalier du Bain par la grande Reine. Jacques Ier vendit ce titre plus d'une fois, comme il vendit tous les titres pour combler le vide que ses prodigalités occasionnaient dans les finances.

L'Ordre du Bain fut emporté dans la tourmente révolutionnaire du XVIIe siècle. En 1725, Georges Ier le ressuscita et il est aujourd'hui destiné à récompenser le mérite civil et militaire.

Les Chevaliers du Bain étaient particulièrement attachés à la personne du roi, qu'ils servaient d'une façon spéciale dans la cérémonie de son couronnement, et les promotions se faisaient généralement la veille du sacre du Nouveau Souverain.

Après avoir été revêtus d'un habit de drap gris cendré, les néophytes se rendaient à l'église où ils entendaient les vêpres. Ensuite ils se mettaient au bain en signe de pureté, et c'est probablement cette coutume, d'abord particulière à cet ordre et qui depuis s'étendit aux ordres, qui lui fit donner son nom.

Après le bain les néophytes passaient la nuit en prières dans l'église, et se confessaient afin de purifier l'âme comme ils avaient purifié le corps. Au matin la trompette sonnait et le tambour battait comme pour les éveiller, et vêtus encore de l'habit de drap gris, ils se présentaient devant le grand Connétable et le grand Maréchal d'Angleterre. Ceux-ci les appelant un à un par leurs noms, leur faisaient jurer sur les Evangiles d'aimer Dieu avec loyauté et de servir l'Eglise au péril de leur vie, de respecter le Roi, de protéger la veuve et l'orphelin. Alors dépouillés du vêtement gris, ils étaient revêtus d'une robe et d'un manteau d'écarlate, coiffés d'une toque ornée d'une aigrette blanche, et se rendaient au palais. Le roi lui-même leur ceignait la ceinture et l'épée ; puis par son ordre deux anciens chevaliers leur chaussaient l'éperon d'or, insigne de toute chevalerie. Ils devaient ensuite servir le roi à son dîner, puis sur les trois heures de relevée, après s'être acquittés de cette fonction, ils allaient à l'église entendre les vêpres, à l'issue desquelles ils posaient sur l'autel leur épée qu'ils étaient obligés de racheter par une somme d'argent.

Les statuts de Henri IV avaient réglé que les chevaliers porteraient sur l'épaule gauche un écu de soie bleu céleste, à trois couronnes d'or en broderie, et pour devise ces trois mots : *tria in uno*, marquant les trois vertus théologiques. Mais l'insigne principal de l'Ordre était un collier ou cordon rouge porté en écharpe, et au bout duquel était attaché un anneau d'or, renfermant un sceptre et la devise au milieu de trois couronnes en champ d'azur, et au bas une guirlande pendante.

La décoration aujourd'hui est une croix d'or à quatre branches émaillées de blanc et séparées par un léopard ; au centre une rose, un chardon et un trèfle avec trois couronnes, la devise est

Tria juncta in unum,

fesant allusion aux trois couronnes d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande ; elle se porte suspendue à un ruban rouge.

Le Canada compte six commandeurs (K. C. B.) de l'Ordre du Bain : feu Sir Macaulay, Sir Henry Smith, Sir John McDonald, de la province d'Ontario, et Sir E. P. Taché, Sir N. F. Belleau, Sir W. Logan, de la province de Québec.

Il compte sept chevaliers (C. B.) : feu M. de Salaberry, le Major Campbell, l'hon. Black, le juge en chef Draper et les honorables McDougall, Howland et Langevin.

II.

A Rome tout est tranquille. Une partie des troupes d'occupation ont quitté l'Italie et sont rentrées en France ; une brigade reste à Civita-Vecchia, et le drapeau français flotte toujours sur la forteresse, couvrant le drapeau pontifical de sa protection ; il n'y a pas lieu de s'alarmer.

C'est moins le mouvement extérieur des troupes qu'il faut considérer que la politique du Cabinet des Tuileries ; ce qu'il faut surtout peser c'est le *jamais* de M. Rouher, c'est le maintien de la légion d'Antibes par le gouvernement français, c'est aussi l'importance stratégique de Rome à la veille d'un conflit européen, c'est, par dessus tout, l'opinion de la France qui fait au gouvernement une obligation de conserver Rome au Saint Père, obligation que, du reste, la Cour est plus que jamais décidée à remplir, malgré les bruits de toutes sortes que font courir les Italiens.

La *Correspondance de Rome* nous apprend en effet que le colonel d'Argy, commandant de la Légion d'Antibes, est de retour d'un voyage qu'il a fait en France ; il y a vu l'empereur et le ministre de la guerre : il a été félicité de sa belle conduite dans les derniers événements et de celle de la légion, et le résultat sera que la légion va être portée à deux bataillons. " On la regarde à Rome comme un corps d'élite, chargée de maintenir dans la pureté, les traditions de la valeur et de la discipline de l'armée française, de cette armée si digne de justifier par son dévouement au Vicaire de Jésus-Christ l'adage *Gesta Dei per Francos.*"

Les sociétés secrètes travaillent, avec une infernale activité, à désorganiser l'armée pontificale. De tous les points de l'Italie arrivent des émissaires dans un but politique. Des individus ont été arrêtés cherchant à s'enrôler, afin de pousser les troupes à la désertion ; c'est particulièrement le corps des zouaves qui est l'objet de leurs machinations : ayant perdu l'espoir de débaucher par la persuasion ou l'argent ces braves jeunes gens, ils ont fait entrer les femmes dans le complot, et quelles femmes ! Quand un parti a recours à des moyens aussi infâmes, il n'est digne que du mépris des honnêtes gens, et ne saurait être ni assez flétri, ni assez combattu.

Tandis que la secte révolutionnaire cherche à corrompre l'armée, le gouvernement pontifical lui prodigue les enseignements et les secours de la religion. Une retraite a été prêchée à Saint-Louis-des-Français pour les légions d'Antibes, puis une seconde pour les zouaves. Les soldats étaient libres d'en suivre les exercices, mais l'empressement était si grand pour entendre les deux sermons qui se donnaient par jour, que l'église était trop petite pour contenir la foule qui s'y pressait ; les officiers, le colonel d'Argy en tête, ont été les premiers à prêcher de ferveur et d'exemple.

* * *

La Franc-Maçonnerie triomphe à Vienne où la loi sur le mariage civil a été accueilli par des réjouissances publiques, et force les évêques de se retirer de la Chambre des Seigneurs. Le cardinal Rauscher a, en effet,

écrit une lettre au président de la Chambre, où il déclare, au nom de ses confrères dans l'épiscopat, qu'il ne leur est plus possible, après le dernier vote, de prendre part aux délibérations de l'assemblée.

Cette joie de la *catholique* Autriche dans ce triomphe du libéralisme révolutionnaire, a droit de surprendre ceux qui n'ont pas soulevé le manteau religieux dont cette puissance a si longtemps couvert l'incrédulité réelle et l'immoralité dont elle est atteinte depuis le XVIII^e siècle ; mais ce résultat n'a rien d'imprévu pour ceux qui ont jugé de près la politique de l'Autriche.

Outre l'adoption de la loi du mariage, les autres faits qui s'y passent sont bien capables de confirmer cette appréciation. Les curés assez courageux pour signaler aux fidèles l'abîme vers lequel la révolution les entraîne, sont poursuivis comme perturbateurs du repos public ; les jésuites sont chassés de leurs collèges ; l'ambassade de Rome est abaissée au rang de simple légation et par mépris de la cour romaine ; enfin le Saint-Siège a été indignement trompé par rapport au Concordat, car tandis qu'on envoyait à Rome le comte de Crivelli pour donner des explications sur la conduite du cabinet, à Vienne on n'en continuait pas moins à en détruire les divers articles, par des lois contraires et même par de simples reserits.

D'un autre côté les finances accusent un déficit de 450 millions pour les trois dernières années ; la crise ouvrière s'y fait également sentir comme en Suisse et en Belgique, et la situation est si triste que l'*Univers* n'a pas cru mieux la peindre qu'en comparant l'empereur François-Joseph à Louis XVI, et la révolution qui menace l'Autriche à celle qui emporta le trône des Bourbons.

L'empereur, avec le même attachement que Louis XVI à la foi catholique, se laisse entraîner avec une égale faiblesse de volonté sur la pente révolutionnaire où l'entraînent les ennemis de l'Eglise, et ce ne sont pas les avertissements qui lui ont manqué, il cède plutôt par manque d'énergie que par manque de lumière ; on se rappelle les éclatantes protestations de l'épiscopat autrichien déposées, il y a quelques mois, au pied de son trône, c'est après les avoir lues qu'il a laissé agir ses ministres.

“ Sire, dans les vastes pays où les évêques soussignés exercent leurs devoirs de pasteurs, les croyances chrétiennes sont restées intactes dans le cœur de la très-grande majorité des habitants ; le nombre des catholiques dont la foi vacille est relativement fort restreint, et parmi eux il ne s'en trouvent que très-peu auxquels l'abandon complet du christianisme ne paraisse pas une chose tout à fait impossible.

“ Néanmoins les manifestations du moment sont dirigées par les ennemis de l'Eglise et du christianisme. Ceux qui servent d'instruments à ces démonstrations ne sont chrétiens que le moins possible, et bien moins encore catholiques. Or, malgré la loi, ils jouissent de la liberté complète, d'employer tous les moyens, même les plus odieux, pour tromper, pour aveugler, pour exciter le peuple. La profondeur des convictions et la fermeté de la pensée individuelle, ne sont pas les qualités qui distinguent notre époque, et le défaut du courage moral ouvre à l'effronterie un vaste champ d'activité. C'est ainsi que l'on s'explique les succès momentanés d'une agitation habilement organisée.

“ Mais ce n'est pas par la vertu de pareilles influences qu'on peut fonder des institutions stables et bienfaisantes. Ce qu'elles donnent passe, cela est certain ; mais les ruines qu'elles laissent derrière elles sont incal-

culables. Eh bien, c'est à la faveur d'une telle situation qu'on déclare la guerre au mariage chrétien et à l'éducation chrétienne. Personne ne peut plus se tromper sur la portée des clameurs hypocrites qui s'élèvent contre le Concordat ; elles signifient : nous voulons un mariage sans lien perpétuel et sans caractère religieux ; nous voulons une éducation sans religion et sans morale sérieuse.

“ Mais ceux qui demandent ces choses, si haut que puissent s'élever leurs voix, ne sont qu'une faible minorité dans la population de l'empire, et en défendant le Concordat, nous défendons les véritables intérêts du peuple. Les évêques soussignés, vos fidèles sujets, pleinement convaincus qu'en prenant en main la défense des droits de l'Eglise, ils combattent pour Dieu, pour votre trône et pour votre peuple, remettent avec confiance sous la protection de Votre Majesté, leur cause dont la justice est indubitable.”

Voilà le langage si juste et si modéré que François-Joseph n'a pas voulu entendre. Il saura bientôt que les évêques combattaient réellement pour son trône. Puisse-t-il ne pas l'apprendre trop cruellement !

* *
*

Si l'Autriche, où tout croule, offre aux catholiques un spectacle navrant, ils ont au contraire lieu d'espérer et de se réjouir en reportant leurs regards vers l'Angleterre, où un grand acte de réparation semble être sur le point de s'accomplir bientôt.

Le moment approche en effet, où l'Irlande va obtenir justice et les choses marchent plus vite au parlement anglais qu'on aurait pu le prévoir. Dans la séance du 4 avril, la Chambre des Communes a reconnu que l'Eglise Anglicane devait cesser d'exister en Irlande comme établissement d'Etat.

Telle est en effet la conséquence que l'on est en droit de tirer des deux votes qui ont été émis dans cette mémorable journée. Par le premier, la Chambre a rejeté l'amendement de Lord Stanley, qui proposait le renvoi de la question au prochain parlement, à une majorité de 330 voix contre 270. Par le second, la chambre a décidé de se constituer en comité pour examiner la proposition de M. Gladstone.

Et ce n'est pas là seulement une question de principe, ce serait peu de convenir de la nécessité d'abolir l'église officielle en Irlande, si l'on ne devait en venir de longtemps à l'application. Ce serait sans doute une victoire pour l'Eglise catholique ; mais peu profitable si les fruits devaient s'en faire entendre indéfiniment. Tout porte à croire que les conséquences seront immédiatement déduites, et que le gouvernement sera prochainement amené à traiter l'Eglise catholique et l'Eglise anglicane sur le même pied d'égalité devant la loi. De là naitront sans doute d'autres conséquences applicables à la Haute Eglise, en Angleterre même, et c'est parce que ces conséquences ont été prévues, que M. Disraëli a usé des moyens les plus extrêmes pour rallier à son opinion la majorité. Il a été jusqu'à répéter ces accusations banales ressassées depuis des siècles, contre l'Eglise catholique, et que les Anglais sensés ne peuvent plus entendre sans sourire de pitié. Il a osé dire “ que les partisans du Pape, sous le voile du libéralisme, s'étaient ligués pour s'emparer du pouvoir suprême, et que leur réussite menaçait le trône même.” Et quoi, l'Angleterre croit-elle que le Pape est Fénien, et que sa flotte va faire une descente sur les côtes d'Albion, occuper Londres et renouveler une seconde conquête normande ! Allons, M. Disraëli, vous n'en croyez rien, et la chambre avec vous, car

malgré cet épouvantail mis devant ses yeux, elle a donné raison à M. Gladstone. C'est la première fois peut-être qu'un ministre anglais fait apparaître, avec si peu de succès, le terrible fantôme du papisme. Que va devenir la vieille Angleterre si l'on peut lui parler des sinistres projets du Pape sans la glacer de terreur !

Ce fait du moins a une signification profonde et fait connaître quel est l'état des esprits en Angleterre ; le temps des persécutions est passé, l'église catholique gagne chaque jour dans l'opinion publique ; les préjugés de race et de conquêtes disparaissent peu à peu, la fusion tend à se faire entre les vaincus et les vainqueurs, l'Angleterre n'a rien à y perdre et les terreurs de M. Disraëli ne sont que feintes. Il ne peut ignorer que si l'Angleterre fait cesser les plaintes séculaires de l'Irlande, elle y gagne une alliée fidèle et d'autant plus sûre, que son peuple et ses évêques catholiques lui donnent tous les jours de nouvelles garanties de loyauté ; que l'on donne à l'Irlande une égalité complète devant la loi, et l'Angleterre n'aura pas même besoin d'y laisser un soldat pour s'assurer de la tranquillité. L'Irlande, de son côté, ne peut que gagner à cette union, jamais elle ne sera plus grande qu'unie à la puissante reine des mers, à moins qu'elle ne songe un jour à conquérir la grande Bretagne et l'Ecosse, ce qui serait une chimère à laquelle sans doute le premier ministre de la reine Victoria n'a pas rêvé.

Un des assaillants les plus énergiques du cabinet a été M. Lowe, esprit mordant, incisif, logique, et orateur du premier ordre : Il a toujours, comme disent les Anglais, les oreilles de la chambre. Entre ses mains habiles tous le projet ministériel a subi une distinction minutieuse, et de plus il a été sans pitié pour la protestantisme légal de l'Irlande.

“ Comment, s'est-il écrié à un certain moment, 70 pour 100 de la population irlandaise sont catholiques, 12 pour 100 seulement appartiennent à l'église épiscopale, et ces 12 pour 100 sont gorgés de richesse, tandis que 78 pour 100 ne reçoivent aucun secours de l'Etat ! Eh bien j'en tire cette conclusion, c'est que l'Irlande est un pays par excellence pour y établir le système volontaire, car la majorité du peuple y soutient déjà son clergé, et l'établissement de l'égalité politique pour toutes les religions est, selon moi, la condition nécessaire de la question.”

L'attitude de la presse est également remarquable dans cette circonstance. La plupart des journaux font entendre des chants de triomphes et dans beaucoup de grandes villes, des assemblées ont eu lieu pour féliciter M. Gladstone de sa victoire. Ce fait est significatif en présence des futures élections : Le maintien ou la suppression de l'église épiscopale d'Irlande deviendra sans doute le cri de guerre des partis ; jamais la malheureuse Irlande n'aura joué un rôle si important dans la politique britannique. La justice finit toujours par reprendre ses droits, ce sera un nouveau triomphe pour l'église et une consolation dans ces temps d'épreuves et de combats.

Si l'Angleterre s'inquiète du résultat des débats parlementaires, elle doit être dans la joie de voir sitôt finie une guerre qui pouvait se prolonger indéfiniment et lui créer de très-grands embarras. Le succès de l'expédition d'Abyssinie a été complet ; le 7 Avril le général Napier apprit que Théodoros se disposait à venir à sa rencontre, il ne l'attendit pas et vint camper le lendemain à six mille de Magdala dont il alla reconnaître la position. En même temps, il envoya sommer le Négus de rendre ses prisonniers. Celui-ci n'en fit rien ; le délai accordé étant passé, le général anglais fit donner l'assaut au fort Shillasse qui couvrait la position de Magdala ; il fut emporté presque sans coup férir.

Théodoros, témoin de la lâcheté de ses troupes, se jeta dans Magdala et ouvrit le feu sur l'armée anglaise. Sir Napier, de son côté, commença le bombardement qui dura trois heures, puis il lança ses colonnes d'assaut qui avec peu de blessés et pas un seul homme de tué emportèrent la forteresse.

Théodoros a été trouvé parmi les morts, la tête fracassée par une balle ; 1400 prisonniers sont tombés aux mains des Anglais avec les deux fils du Négus. Les captifs, pour la délivrance desquels l'expédition avait été entreprise, sont aujourd'hui en route pour l'Angleterre. De grands richesses avaient été accumulées à Magdala, le butin a été immense, et l'enthousiasme des soldats n'a pas été médiocre quand ils ont découvert quatre couronnes royales d'or massif, et 20,000 dollars en argent, plus de mille pièces d'argenterie et une quantité énorme de bijoux et d'autres objets de prix.

Le 14 avril, les vainqueurs, embarqués de nouveau, reprenaient, couverts de lauriers, le chemin de la patrie, les uns partaient pour les Indes les autres pour l'Angleterre.

Une paysanne de la Bavière rhénane possède six oies de la plus belle venue. Un de ces matins, en allant leur ouvrir l'étable où elles passaient la nuit, un triste spectacle s'offre à sa vue : les oies étaient là, étendues toutes ensemble, comme frappées du même coup mortel. Cependant les pauvres bêtes ne portaient aucune trace de violence. Le vol était évidemment étranger au crime, car le voleur aurait emporté ses victimes. La bonne femme se perdait en conjectures ; cependant, après tous les efforts possibles pour ranimer ses oies, elle se décida à les plumer séance tenante après quoi elle les porta dans sa chambre. Le soir venu, elle se coucha en essayant de se consoler par la pensée qu'elle irait le lendemain, jour du marché, à la ville voisine, vendre ses pensionnaires.

Au milieu de la nuit, elle fut soudain réveillée par des cris plaintifs qui montèrent bientôt au diapason le plus déchirant ; saisie de frayeur, elle n'ose faire un mouvement. Les gémissements continuent ; de sourds piétinements accompagnent ces plaintes sinistres et semblent se rapprocher du lit ; enfin, au milieu de l'obscurité, la fermière dont l'effroi est au comble voit s'agiter une demi-douzaine de fantômes menaçants. Elle se croit perdue, et appelle au secours d'une voix désespérée. La servante de ferme couchée tout auprès, se hâte d'accourir une lanterne à la main. Les revenants étaient les six oies ressuscitées. A cette vue, la fermière saute en bas de son lit et court se réfugier dans l'étable, où la servante non moins épouvantée, va se cacher aussi. Le jour parut enfin, et tout s'expliqua lorsqu'elles aperçurent dans l'étable une jarre découverte où fermentait de l'eau-de-vie de grain. Les oies, pendant leur séjour dans l'étable, en avaient voulu boire et reboire, tant et si bien qu'elles étaient tombées en léthargie. Elles en seront quittes pour une mue forcée, et l'année prochaine leurs plumes auront repoussé.

Combien d'ivrognes ont été plumés vifs pour s'être ainsi endormis dans l'ivresse.